

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 3 avril 2017, sous la présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

<b>Etaient présents :</b>	Mrs COLLETAZ, LAMY, LAURENT, Mme COMUZZI, M. BARDE Mme MAURON, Mrs PECHOUX, BOISIER, Mme DESMIDT, Mrs JOYARD, MOINE ANSELMETTI, Mmes GRASSET, DUPUIS, Mr BOSSAN, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT, PERRET
<b>Excusés :</b>	Mme SANCHEZ-ROL
<b>Pouvoirs :</b>	Mme SANCHEZ-ROL à Mme DUPUIS
<b>Secrétaire de séance :</b>	Mme Raymond JOYARD

Ouverture de la séance : 19 h 30

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 mars 2017 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

**MARCHES FORMALISES SIGNES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

**NEANT**  
❖❖❖❖❖

**MARCHES A BON DE COMMANDE SIGNES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

**NEANT**  
❖❖❖❖❖

**DECISIONS PRISES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

Décision du 6 février 2017

N° 2017-010 – Signature du marché AIN GEOTECHNIQUE, de 3.880 € HT soit 4.656 € TTC pour l'étude géotechnique du Pont du Voerle.

Décision du 2 mars 2017

N° 2017-012 – Signature du marché EUROVIA, de 5.405,20 € HT soit 6.054,24 € TTC pour l'agrandissement de la plateforme des services techniques.

Décision du 13 mars 2017

N° 2017-006 – Signature du marché CAT LA FRETA, de 2.028 € HT soit 2.433,60 € TTC pour l'entretien des espaces verts du foyer des Pragnères.

Décision du 20 mars 2017

N° 2017-007 – Signature du marché VERITUB, de 2.250 € HT soit 2.700 € TTC pour le diagnostic de réseau assainissement par passage caméra.

Décision du 4 avril 2017

N° 2017-011 – Signature du marché 01 POMPAGE, de 3.980,20 € HT soit 4.776,24 € TTC pour le remplacement des pompes de relevage de la station rue du Contour.

### **DELIBERATION 2017015 – MUSEE ARCHEOLOGIQUE – CREATION D’UN EMPLOI SAISONNIER A PARTIR DU 22 AVRIL 2017**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité de créer un emploi au sein du musée archéologique pour accroissement saisonnier d’activité, au grade d’adjoint du patrimoine, pour une durée maximale de 6 mois à partir du 22 avril. Il est précisé que la rémunération sera rattachée à l’échelle C1 des adjoints du patrimoine et que la durée de l’emploi sera de 35 heures/semaine.

### **DELIBERATION 2017016 – PROCEDURE DE RETABLISSEMENT PERSONNEL – EFFACEMENT DES DETTES**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité d’accepter les opérations d’admission en non-valeur pour les créances ci-après :

- Eau : 160.51 € HT soit 169.71 € TTC
  - Assainissement : 83.46 € HT soit 91.81 € TTC
- Soit un montant total de 243.97 € HT soit 261.52 € TTC

Il est précisé que la délibération N° 2017007 du 13 mars 2017 concernant ce dossier avec pour intitulé ADMISSION DE CREANCES EN NON VALEUR est annulée.

### **DELIBERATION 2017017 – APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT**

Le Conseil Municipal approuve à l’unanimité le rapport de la Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et de notifier cette décision à M. le Président de la CC Haut Bugey.

### **DELIBERATION 2017018 – ECHANGE D’UNE PARCELLE DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE D’IZERNORE ET M. Pierre-Antoine LONGO AVEC SERVITUDE PASSAGE**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité d’accorder une servitude de passage à M. Pierre-Antoine LONGO sur les parcelles cadastrées AB 3 et AB 379 appartenant à la commune et comptant un bail de construction avec SEMCODA aux conditions ci-après :

- \* M. LONGO cède à la commune une partie de la parcelle AB 5
- \* Les travaux de l’accès et de la clôture seront pris en charge par M. LONGO
- \* La SEMCODA prendra à sa charge l’arrachage des végétaux permettant la création de l’accès
- \* Les frais de géomètre et de notaire seront partagés entre SEMCODA et M. LONGO

Le Conseil Municipal décide également de procéder à l’échange entre la parcelle AMB 491 site au lieudit « Village Nord » de 00 ha 02 a 87 ca (propriété communale) contre la parcelle AB 490 sise au lieudit « Village Nord » de 00 ha 03 a 16 ca (propriété de M. LONGO).

### **DELIBERATION 2017019 – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE L’EXERCICE 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR**

Le Conseil Municipal déclare à l’unanimité que les Comptes de Gestion dressés, pour l’exercice 2016 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l’ordonnateur, n’appellent ni observation, ni réserve de sa part.

## **DELIBERATION 2017020 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L’EXERCICE 2016**

Le Conseil Municipal– après que M. le Maire ait quitté la salle - vote à l’unanimité les Comptes Administratifs 2016 du Budget Principal et des budgets annexes : Eau, Assainissement, Les Balcons de l’Oignin.

## **DELIBERATIONS D’AFFECTATION DES RESULTATS D’EXPLOITATION 2016**

### **DELIBERATION 2017021 – BUDGET PRINCIPAL**

L’excédent de fonctionnement de 5.904.471,65 € est affecté comme suit :

- ☞ 2.144.776,34 € en recette d’investissement au 1068 en couverture du déficit d’investissement
- ☞ 3.759.695,31 € affecté à l’excédent reporté de fonctionnement au compte 002

### **DELIBERATION 2017022 – BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le déficit de fonctionnement de 36.513,48 € est affecté comme suit :

- ☞ - 36.513,48 € affecté au compte de fonctionnement 002

### **DELIBERATION 2017023 - BUDGET EAU**

L’excédent de fonctionnement de 741.821,52 € est affecté comme suit :

- ☞ 741.821,52 € affecté à l’excédent reporté de fonctionnement au compte 002

### **DELIBERATION 2017024 – BUDGET « LES BALCONS DE L’OIGNIN »**

Néant

## **DELIBERATION 2017025 – VOTE DES TAUX D’IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L’ANNEE 2017**

Le Conseil Municipal :

- après en avoir délibéré,
- après avoir pris connaissance du montant des autres produits fiscaux figurant sur l’état de notification N° 1259, soit

Allocations compensatrices	12.723 €
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	217.364 €
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	413.390 €
<b>TOTAL</b>	<b>643.477 €</b>

- décide de fixer les taux d’imposition ci-après :

	<u>Bases d'imposition 2017</u>	<u>Taux global</u>	<u>Produit fiscal 2017</u>
Taxe d'Habitation	2.511.000	4,95 %	124.295 €
Taxe foncière (Bâti)	4.056.000	7,20 %	292.032 €
Taxe foncière (non bâti)	38.400	27,19 %	10.441 €
<b>TOTAL</b>			<b>426.768 €</b>

### **DELIBERATION 2017026 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017**

Le Conseil Municipal :

☞ adopte à l'unanimité les budgets primitifs de l'exercice 2017 arrêtés comme suit, équilibrés en recettes et dépenses, établis en conformité avec la nomenclature M 14 pour les budgets ci-après :

BUDGET	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
BUDGET GENERAL (21400)	6.650.281,31	6.877.324,34 €
LES BALCONS DE L'OIGNIN (34200)	300.000,00 €	300.000,00 €

☞ adopte à l'unanimité les budgets primitifs de l'exercice 2016 arrêtés comme suit, équilibrés en recettes et dépenses, établis en conformité avec la nomenclature M 49 pour les budgets ci-après :

BUDGET	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
BUDGET EAU (26600)	939.471,52 €	680.186,76 €
BUDGET ASSAINISSEMENT (26700)	394.410,00 €	333.119,63 €

☞ précise que les ouvertures de crédits intervenues depuis le début de l'exercice sont reprises dans chacun des budgets primitifs.

## **TRAVAUX**

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avancement des différents travaux en cours :

Extension de la mairie : Le bâtiment est hors d'eau et sera prochainement hors d'air. Les menuiseries intérieures sont en cours de réalisation.

Giratoire route de Bussy : Chantier terminé – un miroir sera installé face au Centre Technique pour sécuriser la sortie de la voie.

Aménagement places centre village : plans définitifs à approuver

Les Balcons de l'Oignin : Emplacements poubelles à prévoir – Le planning des travaux pour les 2 immeubles est établi, livraison prévue FIN JUIN 2019.

Prévoir une réunion de travaux

Climatisation du dojo : travaux en cours de réalisation

## **ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu de la réunion du MARDI 28 MARS avec les associations communales et l'association SPORTS et METIERS concernant une proposition de mutualisation de service de 2 jeunes en formation BP JEP.

Un rappel est fait au conseil municipal concernant l'organisation d'un défi sportif le 13 mai 2017 par AEPV.

## **ENVIRONNEMENT**

Une réunion de la commission environnement sera programmée dans le cadre de la mise en place de la charte « zéro pesticide dans nos villes et villages ».

## **AFFAIRES SCOLAIRES et PERI-SCOLAIRES**

### **ECOLE**

Le Conseil Municipal prend connaissance du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 21 mars.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la carte postale envoyée de Sausset-les-Pins par la classe de CM1-CM2 suite au voyage scolaire auquel la commune a participé à hauteur de 2.866 €.

### **MUSEE**

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte-rendu de la réunion du Conseil Scientifique du 28 mars. Il a été évoqué le souhait de proposer des expositions temporaires afin de favoriser les « re-visites ». Les domaines de la territorialité, de la temporalité et de la relance des fouilles ont été également abordés et seront à définir.

### **CCHB**

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte-rendu du conseil communautaire du 16 février 2017.

### **DIVERS**

Le Conseil Municipal est informé de la procédure mise en place lors des prochaines élections présidentielles qui auront lieu le 23 avril et le 7 mai. Les bureaux de votes seront ouverts de 8 h à 19 h.

Suite à la réunion publique du vendredi 24 mars, le dispositif de participation citoyenne est en cours d'élaboration, une quinzaine de personnes se sont portées volontaires afin d'être nommées « référent ».